

Haut-Breton ou non ?...

Date : 27 septembre 2013

Je rebondis sur le commentaire de Loïc Pilven le Sévellec, qui nous dit : « *de toute façon, haut-breton est la proposition la plus acceptable, et n'a rien de nouveau* », parce que tel n'est pas mon avis.

En premier lieu, il me semble qu'il ne faut pas confondre un **gentilé**, qui n'est qu'un nom d'**habitants** renvoyant à un territoire comme un pays, une région, ou en l'occurrence un département, avec un **ethnonyme** qui est un nom renvoyant à des origines que l'on peut porter dans une diaspora. La première erreur serait - selon moi - de vouloir imposer aux résidents le nom de natifs dans lequel ils ne peuvent évidemment pas se reconnaître... d'autant que la mobilité des populations, et singulièrement des populations actives va croissant et qu'elle semble avoir rejoint dans notre département - réputé attractif - l'ampleur qu'elle avait déjà pris dans beaucoup d'autres territoires.

La seconde raison est que les contours historiques et géographiques de la Haute-Bretagne ont été largement chahutés par la démarche marketing que le Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine a engagée il y a plus d'une dizaine d'années. Cette démarche a été relayée par le Conseil général lui-même qui a fait enregistrer la marque Haute-Bretagne auprès de l'INPI à des fins de promotion du territoire, et qui a de nouveau usurpé cette appellation en achetant en juin 2013 le nom de domaine Haut-Breton, assorti de multiples extensions... en dépit du souvenir cuisant qu'il aurait dû garder des protestations des habitants du département et de ses voisins, qui l'avaient obligé à renoncer en 2005 au changement de nom de la collectivité territoriale.

La troisième raison est que je n'ai jamais entendu un rennais ou un malouin par exemple se revendiquer Haut-Breton, et de manière plus générale je pense que l'écrasante majorité des habitants de la plupart des grandes agglomérations - donc au total le plus grand nombre des habitants du département - n'ont aucunement l'envie de « vivre ensemble » sous l'étiquette « Haut-Breton », qui a sans doute davantage de sens pour des autochtones d'origine rurale. J'espère pouvoir être plus précis sur ce point lorsque le Conseil général finira par me communiquer les résultats de l'enquête TMO de 2005, que j'ai sollicités le 29 août dernier.

La quatrième raison est qu'en dépit des nombreuses actions conduites conjointement et à grand frais par le Conseil général, le comité départemental du tourisme et IDEA35, la « notoriété spontanée » (comme disent les publicitaires) de la Haute-Bretagne et subsidiairement des Hauts-Bretons s'est révélée à ce point anecdotique que le jury réuni par le quotidien Ouest-France en 2012 (qui comprenait pourtant Jacques Delanoë ainsi que la directrice du comité départemental) n'a même pas réussi à repêcher cette appellation pour qu'elle figure parmi les 10 noms soumis dans un second temps à l'appréciation des internautes.

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

A mon avis, "Haut-Breton" n'a été remis en selle en fin de parcours que pour sauver l'honneur.

Je reste évidemment très attentif à tout autre argumentaire.